

UDC 811.163.42/255=133.1

Original scientific paper

Reçu le 11 septembre 2015

Accepté pour la publication le 18 mai 2016

## Traduire l'infinitif prédicat : quand le processus traductif éclaire la langue source

Evaine Le Calvé Ivičević  
Faculté de Philosophie et Lettres  
Université de Zagreb  
eivicevi@ffzg.hr

Le présent article se propose d'éclairer certains éléments syntaxiques et sémantiques peu explorés concernant l'infinitif prédicat en croate, et de montrer que le processus traductif, et en particulier l'explicitation obligatoire, est susceptible d'aider à mieux saisir les mécanismes du sens dans la langue source. Situait notre approche sous une perspective linguistique en aval de l'enseignement des stylisticiens comparatifs, avec pour objet d'étude le couple croate-français, nous tracerons dans un premier temps un bref aperçu comparatif des fonctions assumées par le verbe sous sa forme infinitive dans les deux langues, aperçu qui mettra en lumière les correspondances et les divergences entre les deux langues. Dans la suite, nous nous pencherons sur l'infinitif prédicat de phrase en croate, et plus particulièrement sur sa description dans les grammaires contemporaines. Nous découvrons une équivalence de structure dans la syntaxe du français, mais l'infinitif prédicat en croate présente des fonctions sémantiques qui diffèrent sensiblement de celles observables en français. En effet, le français distingue l'infinitif de narration (ou historique), délibératif (ou interrogatif), exclamatif et injonctif (ou impératif). Quant aux grammaires du croate qui en offrent la description (Katičić et Barić *et al.*), elles distinguent l'infinitif de représentation (*infinitiv predodžbe*), de possibilité (*infinitiv mogućnosti*), d'obligation (*infinitiv nužde*) et d'injonction (*poticajni infinitiv*). Nous constaterons que les descriptions proposées par les auteurs laissent subsister des imprécisions. D'une part, nous verrons comment une observation détaillée des constructions syntaxiques peut apporter de précieux indices sur leur contenu sémantique, et guider ainsi le processus traductif. Par ricochet, la traduction vers le français de ces structures, traitées comme des unités de traduction fonctionnelles apporte sur cette question un éclairage qui permet de préciser la description de la langue croate et de formuler plusieurs remarques utiles quant à la traduction vers le français de l'infinitif prédicat.

*Mots clés* : infinitif, infinitif prédicat, croate, français, modalités.

### 0. Introduction

Il est bien entendu que la parfaite compréhension du texte source est une condition requise pour espérer en fournir une traduction correcte. La théorie interprétative insiste sur le fait que c'est à partir du sens, et non des mots de

l'original, que s'opère le processus traductif. Or, ainsi que le note Mounin, le sens n'existe pas en dehors du sujet (Mounin 1963 : 144). Nous postulons que, si la saisie du sens constitue la phase liminaire indispensable à sa reformulation, il est également vrai que l'activité traduisante projette en retour sur l'original une lumière propre à en faire ressortir des strates qui seraient par ailleurs probablement restées obscures, en particulier dans les cas d'explicitation obligatoire.

Certes, «[L]es situations ne se trouvent pas dans les dictionnaires » (Vinay/Darbelnet 1958 : 174) mais certains ouvrages de grammaire peuvent en receler. C'est en particulier le cas des grammaires génératives transformationnelles (Katičić 2002 ; Barić *et al.* 2005), dont une série d'exemples choisis nourriront les observations du présent article, qui se propose de montrer comment le processus traductif peut contribuer à éclairer certains volets grammaticaux et sémantiques peu explorés dans la langue source. Adoptant une approche linguistique que nous situons en aval de l'enseignement des stylisticiens comparatifs, nous nous intéressons ici au couple croate-français. Nous tracerons dans un premier temps un bref aperçu comparatif des fonctions assumées par le verbe sous sa forme infinitive, aperçu qui mettra en lumière les correspondances et les divergences entre les deux langues. Dans la suite, nous nous pencherons plus particulièrement sur l'infinifitif prédicat de phrase. En effet, ainsi que nous l'observons, les quatre valeurs sémantiques que distingue le français pour cette fonction, à savoir infinitif de narration (ou historique), délibératif (ou interrogatif), exclamatif et injonctif (ou impératif) ne correspondent que très partiellement à celles mises en lumière en croate, dans la description qui en est donnée dans les ouvrages de Katičić (2002) et Barić *et al.* (2005). Ces derniers distinguent l'infinifitif de représentation (*infinifitiv predodžbe*), de possibilité (*infinifitiv mogućnosti*), d'obligation (*infinifitiv nužde*), et d'injonction (*poticajni infinifitiv*). Nous nous appliquerons tout d'abord à souligner que la recherche du sens repose largement sur une observation minutieuse des constructions syntaxiques, qui seront considérées et traitées comme des unités de traduction<sup>1</sup> fonctionnelles (Vinay/Darbelnet 1958 : 16) mais également sémantiques. Par ailleurs, nous ferons le constat que les descriptions proposées par les grammairiens croates laissent subsister un doute quant au sémantisme qu'ils attribuent à chacune de ces valeurs. La traduction vers le français apporte sur cette question un éclairage qui permettra d'affiner la description de la langue croate et de formuler plusieurs remarques utiles quant au transfert du sens du croate vers le français face à un infinitif prédicat.

## 1. Fonctions de l'infinifitif

L'inventaire des différentes fonctions que l'infinifitif est susceptible d'assumer dans la phrase constitue la première étape avant de nous pencher de façon plus détaillée sur l'infinifitif prédicat. A l'instar des autres langues slaves, le verbe croate, et par conséquent son infinitif, est morphologiquement aspectué. L'aspect en

---

<sup>1</sup> Notion qui, pour être «vieillotte» et discutable, nous semble néanmoins plus pertinente dans le cadre de la présente étude que celle de «microstructure» (Larose 1987 : 256) par ailleurs plus adéquate au service d'une réflexion sur le texte et le discours.

croate s'articule autour d'une opposition binaire fondée sur un rapport équipollent entre perfectif (*svršeni*) et imperfectif (*nesvršeni*).<sup>2</sup> L'infinitif n'est en général pas considéré comme un mode, mais comme une catégorie de la forme verbale. Plusieurs grammairiens omettent d'aborder cette question (Silić et Pranjković 2005, Raguž 2010). La définition qu'en donnent Babić et Težak fait ressortir qu'ils ne le considèrent pas comme un mode, car ils notent que "[l']infinitif est une forme verbale indéfinie par laquelle n'est fournie aucune indication sur le genre, le nombre, le temps ou le mode".<sup>3</sup>

Outre qu'il sert à la formation du futur I et dans l'expression de l'impératif négatif, qui en tant que tiroirs verbaux ne relèvent pas de la présente étude, l'infinitif peut :

- avoir la fonction de sujet (*Trčati je zdravo* - Courir est bon pour la santé, *Biti oprezan nije uvijek pametno* - Etre prudent n'est pas toujours sagace),

- être complément d'un verbe,<sup>4</sup> qu'il s'agisse d'un verbe modal (*Trebaš pričekati* - Tu dois attendre, *Moramo biti složni* - Nous devons être unis), de phase (*Počelo se razvedravati* - Le temps commence à s'éclaircir, *Nastavite čitati* - Continuez à lire), ou marquant l'opinion, la parole, l'intention, etc. (*Ne vole se svađati* - Ils n'aiment pas se disputer, *Sutra mislimo oputovati* - Nous pensons partir demain, *Namjeravam kupiti kućicu* - J'ai l'intention d'acheter une petite maison),

- être complément d'un adjectif, d'un adverbe, d'un nom, d'un pronom ou d'un pronom-adjectif<sup>5</sup> (*Dužni ste reći što znate* - Vous être tenus de dire ce que

<sup>2</sup> Cette catégorie grammaticale à deux membres englobe les verbes biaspectuels (*dvovidni glagoli*), à savoir les verbes, également dits «à deux aspects» ou «à double aspect», qui se révèlent capables d'assumer textuellement la perfectivité ou l'imperfectivité" (Sémon 1988 : 568).

<sup>3</sup> «Infinitiv je neodređeni glagolski oblik kojim se ne daje nikakav podatak o osobi, broju, vremenu ili načinu» (Babić / Težak 2009 : 145). Cette approche se situe dans un certain courant de la grammaire croate contemporaine : «Infinitiv suvremene gramatike ne drže glagolskim načinom nego jednim od kategorija glagolskog oblika.» (Les grammairiennes contemporaines ne considèrent pas l'infinitif comme un mode verbal mais comme une des catégories de la forme verbale.) (*Riječki filološki dani : zbornik radova s Međunarodnoga znanstvenog skupa Riječki filološki dani*, vol. 6, Sveučilište u Rijeci, Filozofski fakultet, 2006, p. 62)

<sup>4</sup> La capacité de certains verbes à s'adjoindre un complément infinitif constitue d'ailleurs un critère de classification chez Raguž, dans sa description des verbes susceptibles de figurer dans les phrases déclaratives : «Treća skupina glagola izdvaja se po tome što mjesto veznika *da* s prezentom u zavisnoj rečenici mogu imati infinitiv ili imenicu kao objekt (riječ je o prijelaznim glagolima) : *htjeti, morati, trebati, valjati, imati, moći, znati, smjeti, željeti, voljeti, uživati, pokušati, stidjeti se, sramiti se, odlučiti se, uspjjeti, početi, stati, prestati, nastaviti, pomoći, vrijediti, odbijati, izbjeći, smetati, pustiti, tjerati, goniti, zabraniti, naviknuti se, naučiti se, umjeti, kaniti, namjeravati, spremati se, bojati se* itd." (Le troisième groupe de verbes se distingue par le fait qu'au lieu de la conjonction *da* + présent ils peuvent avoir dans la subordonnée un infinitif ou un substantif comme complément d'objet (il s'agit de verbes transitifs.)) (Raguž 2010 : 412).

<sup>5</sup> Y compris des adverbes ou des adjectifs de degré au sein de propositions comparatives, ainsi que le précise Raguž avec : *Bolje je tako nego ici pješice* - Mieux vaut [aller] ainsi

vous savez, *Strah me je ući* - J'ai peur d'entrer, *Naše je pitati* - Notre tâche, c'est de poser des questions),<sup>6</sup>

- être prédicat avec les valeurs de représentation (*infinitiv predodžbe*) (*Zamišljam. Raditi i živjeti nekada i sada* - J'imagine. Travailler et vivre jadis et aujourd'hui ; *Ah, naspavati se!* - Ah, dormir tout son soûl!), de possibilité (*infinitiv mogućnosti*) (*U daljini vidjeti je selo* - Au loin on peut voir un village), d'obligation (*infinitiv nužde*) (*Zna što mu je uraditi* - Il sait ce qu'il doit faire), et d'injonction (*poticajni*) (*Zatvoriti vrata!* - Fermer la porte!).

La langue française range quant à elle l'infinitif parmi les modes impersonnels. Elle établit une distinction entre forme simple et forme composée, avec l'infinitif présent (*achever*), passé (*avoir achevé*) et passé surcomposé (*Le plombier est parti sans avoir eu achevé son travail*),<sup>7</sup> par lesquelles elle se dote d'un système d'opposition aspectuelle (Riegel *et al.* 2001 : 333), la forme simple correspondant à l'inaccompli, tandis que les deux autres expriment l'accompli. Par ailleurs, l'infinitif dispose de trois voix : active (*lever*), passive (*être levé*) et pronominale (*se lever*). Enfin, de même qu'en croate, l'infinitif en français "ne présente que l'idée du procès, et son indétermination temporelle et personnelle doit être levée par le contexte ou par la situation" (Riegel *et al.* 2001 : 333). Pour ce qui est des fonctions syntaxiques qu'assume l'infinitif en français, elles peuvent être verbales ou nominales. Nous pouvons en dresser un tableau très semblable à celui du croate, quoique plus vaste, avec les rubriques suivantes :

- sujet (*Fumer est mauvais pour la santé*),
- complément, premier ou second, du verbe dans une construction directe ou indirecte, personnelle ou impersonnelle (*Elle aime écrire* ; *Je l'ai convaincue d'écrire un livre* ; *Elle se prépare à écrire un livre* ; *Il faut enseigner le français dans les écoles*), ou dépendant d'une locution verbale (*Elle a envie d'écrire un livre*),
- complément du nom (*L'art de peindre*), du pronom (*Je sais lequel choisir*), de l'adjectif (*Il est capable de réussir*), ou introduit par un adverbe de degré (*On dit pis que pendre de lui*),
- attribut, avec ou sans préposition (*Cette histoire, c'est à pleurer* ; *Donner c'est recevoir*),
- en apposition (*Son rêve : réussir dans la vie*),
- complément circonstanciel : de temps (*Réfléchis avant de parler*), cause (*Il est triste d'avoir peu d'amis*), but (*Il est venu demander conseil*), conséquence (*Elle aime trop*

---

qu'aller à pied. (Raguž 2010 : 399). Cependant, cet exemple nous semble critiquable en raison de l'ellipse du verbe *ići* après la copule, et correspond selon nous à une situation d'infinitif sujet. Nous proposons donc un autre exemple : *Sin se nije priključio, on je - opet sumnjivo! - pronašao razlog da mora k jednom prijatelju koji stanuje u blizini, pa mu je do njega bolje ići pješice.* (Son fils ne se joignit pas [à eux], pour la raison - aussi suspecte! - qu'il devait passer chez un ami demeurant près de là, et qu'il lui était plus facile d'y aller à pied.) (Cesarec, August. *Tonkina jedina ljubav*, Zora, Zagreb, 1970, p. 81).

<sup>6</sup> Les exemples sont empruntés à Silić et Pranjković (2007 : 197).

<sup>7</sup> Exemple emprunté à Grevisse et Goosse (2011 : 1041).

*manger pour maigrir*), concession (*Pour être petit, il n'en est pas moins remarquable*), manière (*Elle agit sans se préoccuper des autres*),

- prédicat de proposition, pour exprimer l'interrogation indirecte (*Je ne sais plus quoi inventer*) ou dans une relative impliquant l'idée de devoir ou de pouvoir (*Je cherche quelqu'un à qui parler*),

- prédicat de phrase : infinitif de narration (ou historique) (*Il entre en scène. Et le public d'applaudir*), délibératif (ou interrogatif) (*Pourquoi vouloir gouverner?*), exclamatif (*Ah, aller à Paris!*) et injonctif (ou impératif) (*Sélectionner un paragraphe*).<sup>8</sup>

L'ensemble des fonctions dans l'une et l'autre langues peut être résumé dans un tableau, comme suit. Toutefois, s'il présente l'avantage d'être informatif au point de vue grammatical, il échoue à illustrer les capacités de substitution en contexte d'une fonction à l'autre dans chacune des langues respectivement : le processus traductif apporte à ce sujet une image beaucoup plus juste, ainsi que nous allons le montrer dans la suite de notre propos.

fonction de l'infinitif	croate	français
1° sujet	+	+
2° complément du verbe	+	+
3° complément de l'adjectif, du nom, du pronom	+	+
4° complément du pronom-adjectif	+	-
5° introduit par un adverbe de degré	-	+
6° prédicat	+	+
7° attribut	-	+
8° apposition	-	+
9° complément circonstanciel	-	+

Quant au transfert du croate vers le français, on observe que pour les fonctions 1° à 3° on fera, de même que la langue source, appel à l'infinitif, à cette différence près que ce dernier est dans la plupart des cas introduit par une préposition. Il s'agit d'une servitude linguistique qui ne suscite aucun commentaire traductologique. Nous aborderons la fonction de prédicat dans la section suivante.

Quant au transfert du français vers le croate, on observe une plus grande variété de solutions possibles, le plus souvent oscillant entre traduction littérale et transposition, voire modulation et équivalence (Vinay / Darbelnet 1977 : 30-32). C'est le cas pour la fonction sujet, où le traducteur se tournera soit vers l'infinitif, soit vers un substantif verbal (*Fumer est mauvais pour la santé* - Pušiti / Pušenje nije zdravo). En accompagnement d'un verbe ou d'une locution verbale, la traduction ne réclame une transposition que lorsque l'infinitif est complément second (*Je l'ai convaincue d'écrire un livre* - Uvjerila sam ju da napiše knjigu) ; dans les

<sup>8</sup> Cette liste reprend et réunit les éléments donnés par Grevisse et Goosse (2011) et Riegel et al (2001).

autres situations, correspondant à la structure verbe conjugué + infinitif, aucune intervention n'est nécessaire au niveau des catégories lexicales mais une réflexion s'impose à celui du choix aspectuel (*Elle aime écrire* - *Ona voli pisati* ; *Elle a envie d'écrire* - *Želi pisati / baviti se pisanjem* ; *Elle se prépare à écrire un livre* - *Sprema se napisati knjigu* ; *Il faut enseigner le français dans les écoles* - *Treba predavati francuski u školama*). Le complément de l'adjectif peut trouver une construction identique en croate, mais permet également l'emploi d'un substantif (*Il est capable de réussir* - *On je sposoban uspjeti / za uspjuh*). Le complément du nom ne conduit pas à l'emploi d'un infinitif mais offre la possibilité d'opter pour un substantif verbal ; ou un adjectif (*L'art de peindre* - *Umijeće slikanja / slikarstva / Slikarsko umijeće*) le complément du pronom ouvre l'alternative infinitif ou verbe conjugué (*Je sais lequel choisir* - *Znam koji izabrati / koji da izaberem*). Les constructions comportant un adverbe de degré réclament une équivalence en situation, voire une adaptation (*On dit pis que pendre de lui* - *O njemu se priča najgore*). Pour l'attribut, le choix de l'équivalent se fera entre verbe conjugué (*Cette histoire, c'est à pleurer* - *Ovo je priča da se rasplačeš*) et l'infinitif (*Ovo je za plakati*<sup>9</sup>) notamment dans la fonction de complément du verbe qui l'introduit (*Donner c'est recevoir* - *Davati znači primati*). L'apposition ne réclame pas d'intervention au niveau de l'infinitif, qui peut être traduit par la même catégorie lexicale (ou éventuellement un verbe conjugué), mais invite à introduire un verbe conjugué, en principe le verbe "être", ce qui établit en croate une relation de complément entre le verbe conjugué et l'infinitif (*Son rêve : réussir dans la vie* - *Njegov je san uspjeti u životu*). Dans les fonctions de complément circonstanciel, seule l'expression du but fait appel à l'infinitif en croate, dans une structure où l'infinitif est considéré comme complément du verbe conjugué (*Il est venu demander conseil* - *Došao je pitati za savjet*), tandis que dans les autres situations le choix s'oriente vers un verbe conjugué (*Réfléchis avant de parler* - *Razmisli prije nego progovoriš* ; *Il est triste d'avoir peu d'amis* - *Tužan je što ima malo prijatelja* ; *Elle aime trop manger pour maigrir* - *Previše voli jesti da bi mršavila* ; *Pour être petit, il n'en est pas moins puissant* - *Sićušan je, no svejedno je moćan* ; *Elle agit sans se préoccuper des autres* - *Djeluje a da se ne osvrće na druge*). Il ressort de ces observations que la construction infinitive est la plus stable en présence de la structure «verbe conjugué + infinitif» ainsi qu'avec la structure «adjectif + infinitif», et que le substantif verbal concurrence fortement l'infinitif dès lors qu'il offre de façon générale une solution très souvent adéquate à la traduction du verbe du français au croate. Pour revenir au tableau présenté plus haut, il s'avère dans plusieurs cas que l'absence d'une fonction en croate ne signifie pas nécessairement que cette langue ne recourt pas à l'infinitif, mais que ce dernier figure dans une construction où il est considéré assumer une fonction différente : les correspondances entre les deux langues se révèlent donc plus riches que ne le laissent supposer leurs descriptions syntaxiques.

<sup>9</sup> Il convient de noter que le registre est ici moins soutenu que dans la construction recourant au verbe conjugué.

## 2. L'infinifitif prédicat de phrase

Parmi toutes les fonctions de l'infinifitif en croate, celle de prédicat retient particulièrement l'attention car sa description varie notablement d'un auteur à l'autre. Elle est omise dans plusieurs ouvrages qui font référence en matière de grammaire du croate contemporain. Ainsi, elle n'est pas prise en compte par Babić et Težak, chez qui la définition du prédicat introduit entre autres le critère du mode qui, comme nous l'avons vu plus haut, en exclut selon eux l'infinifitif.<sup>10</sup> Silić et Pranjkić apportent un tableau assez détaillé des fonctions de l'infinifitif (2007 : 197), mais n'abordent pas la question de son éventuel emploi comme prédicat. Quant à Raguž, il n'apporte pas de précision à ce sujet, mais il note néanmoins : "Le prédicat est toujours un verbe, qui est souvent complété par un mot (substantif, pronom, adjectif, nombre, adverbe ou complément circonstanciel)".<sup>11</sup> Force est de constater que, à l'exception de Raguž (qui fait par ailleurs mention de la valeur injonctive de l'infinifitif), les ouvrages que nous venons de citer ignorent les énoncés de type : *Ja sam ponajprije čovjek, da mu bude što je dano životinjama i biljkama : disati taj zrak i grijati se na tom suncu. Zaboraviti sve!*<sup>12</sup>

D'autre part, y compris lorsqu'est mentionnée et illustrée la fonction prédicat de l'infinifitif, nous constatons une assez grande imprécision dans sa description. C'est sur ce sujet que nous focaliserons nos observations. Comme le montrent les auteurs des grammaires génératives transformationnelles (Katičić 2002 : 47, 106, 120, 156 ; Barić *et al.* 2005 : 403, 451), l'infinifitif dans la fonction de prédicat apparaît dans plusieurs schémas syntaxiques, avec différentes valeurs sémantiques. Elles sont classées par Katičić et Barić *et al.* en trois catégories, à savoir : infinitif de représentation (*infinitiv predodžbe*), infinitif de possibilité (*infinitiv mogućnosti*) et infinitif d'obligation (*infinitiv nužde*), dont ces auteurs nous fournissent une description implicite, par le biais d'énoncés cités comme illustration. Il convient de noter d'emblée que Katičić assimile la valeur injonctive à celle d'infinifitif d'obligation, tandis que Barić *et al.* la traitent à part. Nous l'aborderons dans la suite de la présente section.

Katičić et Barić *et al.* notent à l'unisson que l'*infinitif de représentation* "est proche" de l'infinifitif de possibilité,<sup>13</sup> sans toutefois préciser comment et en quoi s'établit cette proximité. Katičić réunit les deux valeurs sous un même paragraphe comportant deux exemples censés les illustrer, sans indiquer à quelle valeur

<sup>10</sup> «Bez obzira na to je li predikat glagolski ili imenski, u njem se uvijek nalazi jedno glagolsko vrijeme ili jedan glagolski način.» (Que le prédicat soit verbal ou nominal, il comporte toujours un temps verbal ou un mode verbal.) (Babić, Težak 2009 : 231).

<sup>11</sup> «Predikat je uvijek glagol, koji je često dopunjen nekom riječju (imenicom, zamjenicom, pridjevom, brojem, prilogom ili priložnom oznakom).» (Raguž 2010 : 315).

<sup>12</sup> «Je suis avant tout un homme, à qui revient ce qui est donné aux animaux et aux plantes : respirer cet air et se réchauffer à ce soleil. Oublier tout!» (Nazor, Vladimir. *Partizanska proza*, Čakavski Sabor, Zagreb, 1976, p. 143).

<sup>13</sup> «Infinitivu mogućnosti blizak je infinitiv predodžbe» (Katičić 2002 : 507), "Infinitiv predodžbe blizak je infinitivu mogućnosti" (Barić *et al.* 2005 : 579).

respective correspond chacun d'eux. L'infinifitif y semble effectivement exercer la même fonction sémantique, si bien qu'on est conduit à déduire qu'au final aucune différence n'existe entre ces deux valeurs, ce qui est troublant, car le sens qui s'en dégage contredit cette conclusion. Le choix du second énoncé par le grammairien est également étonnant, car cette phrase est tout à fait atypique et la signification de sa dernière proposition opaque :

*Mislim : oh, ležati na meku ! otpočinuti, naspavati se ! (Nazor, V. Knjiga pjesama, HIBZ, Zagreb, 1942, p. 421)*

*Ispod čvrsto stisnutih kapaka slike jedna za drugom : ustati, pogledati velebni prizor pred prozorom : plavo more u daljini od 200 kilometara, izvaditi pištoljčinu iz komode, sa šest metaka (po dva za svakoga), pokajati se zbog toga što se nije ženu poljubilo, proći hitro mimo zapanjenog kolportera, ni da bi u džep po novac za male vijesti iz maloga njihovog svijeta, ući u tramvaj gdje ljudi zna se što ljubazno s njim. (Ivan Kušan U procijepu, Zora, Zagreb, 1954, p. 234) (Katičić 2002 : 507)*

Ces exemples ne nous renseignent donc pas sur la distinction entre infinitif de représentation et infinitif de possibilité telle que la conçoit Katičić, mais ils suscitent au moins trois observations : d'une part, l'infinifitif y apparaît en prédicat de phrase, d'autre part dans ce cas de figure l'énonciateur et l'actant sont une seule et même personne, enfin ils dénotent apparemment un procès prospectif. Après appréhension du sens, le passage au français permet, voire encourage, la mise en lumière par explicitation de l'expression d'une modalité, le plus probablement celle du vouloir, dans le premier énoncé, tandis que le deuxième n'en comporte aucune :

*Je pense : oh, [je voudrais / puissé-je] être couché sur [un lit] moelleux ! me reposer, dormir tout mon soûl !*

*Sous les paupières fortement fermées les images [se succèdent] l'une après l'autre : [il s'imagine en train de] se lever, jeter un regard au paysage grandiose devant la fenêtre : mer bleue sur 200 kilomètres, sortir le flingue de la commode, avec six balles (deux pour chacun), se repentir de ne pas avoir embrassé sa femme, passer rapidement devant le vendeur de journaux interloqué, pas même un geste vers sa poche pour [y prendre] une pièce pour les petites nouvelles de leur petit monde, monter dans le tramway où les gens, n'est-ce pas, [se comporteront] aimablement avec lui.*

L'ouvrage de Barić *et al.* présente l'avantage de traiter séparément infinitif de représentation et infinitif de possibilité, en proposant des énoncés différents pour chaque valeur. L'exemple choisi pour illustrer l'infinifitif de représentation s'apparente à ceux fournis par Katičić et correspond aux observations que nous avons formulées au sujet de leurs caractéristiques syntaxiques :

*Spustiti se na onu crnicu, crljenicu, na onaj sag od iglica. Opružiti se, predati. S rukama pod glavom, zagledati se u nebo, iz kojega ti miga vozeždan božji kroz grane onih bogovskih borova. (T.P. Marović) (Barić *et al.* 2005 : 579)*



Dans cette illustration l'infinitif désigne un procès prospectif conditionné par des circonstances extérieures à l'actant et apparemment souhaité par ce dernier. La nuance de désir, même si elle n'est pas explicitée, ressort également de l'énoncé traduit :

*S'étendre sur la terre noire, terre rouge, sur ce tapis d'aiguilles. S'allonger, s'abandonner. Les mains croisées derrière la tête, scruter le ciel, d'où scintillent les lumières célestes à travers les branches de ces pins divins.*

Il apparaît donc que se profile ici, non pas une valeur de représentation, mais de volonté. En revanche, nous pouvons imaginer un énoncé du type : *S Kikijem ici u šetnju to je pravi doživljaj* (Aller faire une balade avec Kiki c'est un vrai plaisir), relevant clairement de la valeur de représentation et où le prédicat porte sur un procès connu (réalisé), et possiblement prospectif (réalisable). Il convient donc d'établir ici une distinction entre les exemples illustrant la valeur de représentation et ceux reflétant un désir. Quant au registre dans lequel s'inscrit cet emploi de l'infinitif, nous pouvons dire qu'il est plutôt soutenu, sans toutefois être particulièrement marqué.

L'infinitif de possibilité relève pour sa part d'un style franchement soutenu : *Na dnu mora vidjeti je svako zrnce pijeska* (Au fond de la mer [on peut] voir chaque grain de sable) (F. Mažuranić) - *Pod plaštem noći - svodilje tajne - / čuti je često uzdahe vajne*. (Sous le manteau de la nuit - secrète entremetteuse - / [on peut] entendre des soupirs douloureux) (S.S. Kranjčević) (Barić *et al.* 2005 : 579). Ces illustrations pourraient laisser croire que cet emploi de l'infinitif est obsolète, mais des exemples plus récents montrent que, s'il est rare, il n'en est pas moins encore actuel : *S mora se ne čuje glasa, čuti je svuda po granju, gdje pljušti srebrna treptava kiša* (De la mer aucun son ne vient, [on peut] entendre partout dans les branchages, où tombe la pluie argentée frissonnante) (V. Nazor), *Po dragom kraju gdje čuti je kaj* (Dans le cher terroir où [l'on peut] entendre kaj) (I. Mikec). Sur le plan de la syntaxe, on note que l'infinitif a ici besoin d'être accompagné de la copule à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier.<sup>14</sup> Les exemples cités comportant des verbes de perception, dénotant un procès qui ne connaît pas d'accomplissement intentionnel, il est possible de considérer que nous sommes ici en présence de procès réalisés. Par ailleurs, ajoutons que d'autres verbes sont aussi possibles, quoique plus rarement, comme par exemple dans : *Njoj neće ništa biti ako jede i sa drveta, sa kojega jesti je* (Il ne lui arrivera rien si elle mange [les fruits] de l'arbre dont [il se peut] manger). L'énonciateur exprime que les circonstances extérieures conditionnant la réalisation du procès sont réunies pour le rendre possible, nous avons par conséquent affaire à un procès réalisable. Les deux perspectives, procès

---

<sup>14</sup> Il convient de souligner que le sémantisme de la construction infinitif + 3<sup>ème</sup> personne du singulier de la copule (au présent ou au parfait) dépasse le cadre de l'infinitif de possibilité. Barić *et al.* le précisent mais omettent de faire mention de l'emploi optionnel du datif dans ces énoncés (Barić *et al.* 2005 : 403).

réalisé et réalisable, cohabitent donc dans l'infinifitif de possibilité. Par ailleurs, nous observons que le transfert vers le français réclame obligatoirement une explicitation, par insertion d'un marqueur de la modalité du pouvoir.

L'infinifitif d'obligation est difficilement cernable d'après les exemples fournis par Barić *et al.* pour l'illustrer, qui diffèrent assez les uns des autres et créent une confusion :

*Spavati ! Spavati ! (J.P. Kamov) - Na Plaši uvijek isto : rasprtiti što prije magarca i gurnuti ga u starinu, pa se latiti motike (V. Kaleb) - Njezino je lice govorilo svakome što mu je uraditi, čemu da se nada (V. Nazor) (Barić *et al.* 2005 : 578)*

Les traits syntaxiques des deux premiers énoncés (unité de l'énonciateur et de l'actant, pas de datif) établissent une nette différence par rapport au troisième. Pour ce qui est de leur sémantisme, le premier dénote un procès prospectif possiblement désiré, tendant vers la modalité du vouloir. Quant au deuxième énoncé, il ne s'éloigne des critères définis plus haut à propos de la valeur de représentation que par le fait qu'il ne désigne pas un procès souhaité mais plutôt subi, ce qui peut d'une certaine manière l'apparenter à la valeur d'obligation. Seul le troisième énoncé correspond bien par son sémantisme à l'expression d'un devoir, conditionné par un facteur extérieur à l'actant, avec un infinitif accompagné de la copule à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier et d'un datif désignant l'actant.<sup>15</sup> Le processus traductif permet une fois de plus de confirmer les pistes suggérées par l'observation des constructions syntaxiques, voire de les refléter avec une plus grande clarté, en particulier au niveau du troisième énoncé, où l'insertion d'un verbe modal est obligatoire :

*[Je voudrais] dormir ! Dormir ! - A Plaša toujours la même chose : [il s'agit de] décharger l'âne au plus vite et le pousser dans la vieille remise, et travailler à la houe - Son visage disait à chacun ce qu'il [devait] faire, ce qu'il [était en droit] d'espérer*

Qu'il nous soit donc permis de mettre en doute la pertinence des illustrations données pour l'infinifitif d'obligation par Barić *et al.* Celles fournies par Katičić sont beaucoup plus nombreuses et suscitent d'autres observations :

*Ići jest iz svita (Kanižlić) - Čuvati se svega što Crni anđeo stvori ! (Nazor) - Hodati i jahati čitavu noć kroz šumu, po ovoj zimi, gladni i žedni (Nazor) - Istina, očita je stvar da joj spasa nema, ali opet ženskom čeljadetu nije nikad vjerovati (Kolar) - E, dolje nikako, već koračati, koračati (Prica) - Koga je moliti, nije ga srditi (narodna poslovice) - Ne zaboraviti je da su na Ujevića utjecali neki francuski mislioci (Štambak) (Katičić 2002 : 506-507)*

<sup>15</sup> C'est d'ailleurs dans leur description des emplois du datif que Silić et Pranjković font mention des valeurs de l'infinifitif décrites dans la présente section (Silić, Pranjković 2007 : 220). A propos de la construction *da* + datif + copule, voir aussi Katičić (2002 : 120), Babić et Težak (2009 : 311).

Ces exemples présentent deux constructions syntaxiques différentes, selon que l'infinitif est ou non accompagné du verbe être à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier. Par leur sémantisme, tous les énoncés comportant la copule constatent une obligation ou marquent une recommandation, ce qui ressort très clairement de la traduction, où l'explicitation par insertion d'un verbe modal tel que "falloir" est pratiquement obligatoire dans chaque énoncé :

*[Il faut] quitter le monde - [Il faut] se garder de toutes les œuvres de l'Ange noir ! - Marcher et aller à cheval toute la nuit à travers la forêt, par ce froid, affamés et assoiffés - C'est vrai, d'évidence elle ne peut être sauvée, mais cependant [il ne faut] jamais se fier aux créatures féminines - Eh, surtout [il ne faut] pas tomber, mais marcher, marcher - Qui l'on veut prier, [il ne faut] pas le contrarier - [Il ne faut] pas oublier qu'Ujević a subi l'influence de certains penseurs français*

Une anomalie syntaxique semble se glisser dans : *Ići jest iz svita* (Il faut quitter le monde), *Čuvati se svega što Crni anđeo stvori !* ([Il faut] se garder de toutes les œuvres de l'Ange noir !), *...ženskom čeljadetu nije nikad vjerovati* (...il ne faut pas se fier aux femmes), *Ne zaboraviti je da su na Ujevića utjecali neki francuski mislioci* (Il ne nous faut pas oublier qu'Ujević a subi l'influence de certains penseurs français). En effet, aucun de ces exemples ne comporte de datif, mais ce dernier est envisageable : *Ići ti jest iz svita* (Il te faut quitter le monde), *Čuvati nam se je svega što Crni anđeo stvori !* (Il nous faut nous garder de toutes les œuvres de l'Ange noir !), *...ženskom čeljadetu nije vam nikad vjerovati* (...il ne faut jamais vous fier aux femmes), *Ne zaboraviti nam je da su na Ujevića utjecali neki francuski mislioci* (Il ne faut pas oublier qu'Ujević a subi l'influence de certains penseurs français) et son absence peut être considérée comme une omission. La cohérence du rapport entre expression de l'obligation et construction syntaxique infinitif + copule à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier + datif est donc respectée. Ces énoncés illustrent par conséquent correctement la valeur d'obligation.

A l'issue de cette analyse, nous aboutissons à une description complète et claire des trois valeurs, qui se distinguent les unes des autres non seulement par leurs constructions syntaxiques mais aussi par leurs significations, et qui se trouvent éclairées par le processus traductif :

Valeur : infinifitif de...	emploi absolu	copule	datif	énonciateur = actant	actant impersonnel	énonciateur ≠ actant	type de procès	modalité
représentation	+	-	-	+	-	-	- réalisé / réalisable	0
volonté	+	-	-	+	-	-	- souhaité (prospectif)	vouloir
possibilité	-	+	-	-	+	-	- réalisable (prospectif) - réalisé / réalisable (verbes de perception)	pouvoir
obligation	-	+	+	-	-	+	- suggéré	devoir

Ainsi que nous le voyons, la construction syntaxique est un marqueur de la valeur de l'infinifitif, mais il convient de souligner que la structure apparente de l'énoncé peut induire en erreur en raison de la possibilité d'omission de la copule et du datif. Par ailleurs, il apparaît que l'appellation "infinifitif de représentation" porte à confusion, car cette valeur de l'infinifitif recouvre en fait deux champs de significations. C'est pourquoi nous établissons une distinction notionnelle et terminologique entre ces deux champs en introduisant le terme "infinifitif de volonté" lorsque l'énoncé dénote le souhait ou l'aspiration à un procès prospectif, par opposition au terme "infinifitif de représentation" lorsqu'il dénote la constatation ou la description d'un procès itératif. Or, une fois retenue la catégorie d'infinifitif de volonté, qui prend place au côté des autres valeurs de l'infinifitif prédicat, nous aboutissons à un système articulé en quatre catégories : d'une part, représentation, qui équivaut à une narration au présent, d'autre part volonté, possibilité et obligation, trois valeurs qui correspondent à trois modalités, à savoir vouloir, pouvoir et devoir. Cela revient à dire que l'infinifitif prédicat est susceptible d'exprimer les modalités sans que l'on ait pour autant besoin de recourir à un verbe modal. La deuxième conclusion qui s'impose est que ce type de construction s'accompagne le plus souvent d'une servitude linguistique lors du passage vers le français, dans les cas où le traducteur doit insérer un verbe modal explicitant la signification de l'infinifitif.

Avant de conclure, il convient d'évoquer ainsi que nous l'avons annoncé plus haut, l'infinifitif prédicat dans sa valeur injonctive. Cette dernière, qui est à distinguer de celle d'obligation décrite plus haut, est identifiée par Katičić, qui note :

Poticajna se preoblika može izvršiti i tako da se predikat ishodišne rečenice stavi u infinifitiv. Tako sam infinifitiv postaje poticajni predikat. Takvom je predikatu lice neodređeno i on se obraća svim licima. Takva se upotreba infinifitiva zove *apsolutna* jer on u njoj nije zavisian ni od koje druge riječi u rečenici. (Katičić 2002 : 156)

La transformation impérative peut être réalisée de façon que le prédicat de la phrase initiale est remplacé par l'infinifitif. Ainsi l'infinifitif même devient

prédicat impératif. Ce prédicat ne porte pas de marque de personne et il s'adresse à toutes les personnes. On dit de cet emploi de l'infinifitif qu'il est *absolu* car l'infinifitif ne dépend alors d'aucun des autres mots figurant dans la phrase.

Nous retrouvons une définition pratiquement identique chez Barić *et al.*, cependant il semble que ces auteurs établissent une confusion entre l'infinifitif injonctif et la valeur de volonté (située dans leur description au sein de la valeur de représentation). En effet, parmi les exemples cités en illustration de l'expression de l'injonction (*zahtjev*), deux correspondent tout à fait à la valeur de l'infinifitif de volonté, et seul le troisième énoncé exprime bel et bien un ordre :

Zahtjev se može izreći i predikatnom infinitivom. Takva se upotreba infinitiva, bez određenoga lica, zove apsolutna, jer infinitiv u njoj ne ovisi ni o kojoj riječi u rečenici. *Počinuti, počinuti, možda je gdje tuj počinak!* (J. Leskovar) - *Ležati, ležati, ne misliti ništa, ne osjećati ništa, samo zatvoriti oči, zaspati, i to što prije zaspati.* (J. Horvat) - *Platiti, molim.* (A. Šoljan). (Barić *et al.* 2005 : 451)

L'injonction peut s'exprimer au moyen de l'infinifitif prédicat. Un tel emploi de l'infinifitif, sans marque de personne, est appelé emploi absolu, car l'infinifitif n'y dépend d'aucun mot dans la phrase. [*Je veux me*] *reposer*, [*me*] *reposer*, *peut-être le repos est-il ici!* - [*Je voudrais*] *demeurer allongé, allongé, ne rien penser, ne rien sentir, seulement fermer les yeux, s'endormir, s'endormir le plus vite possible.* - [*Veillez*] *payer, s'il vous plaît*

Outre la différence sémantique que nous y observons, les deux exemples non-pertinents présentent du reste un trait syntaxique qui confirme notre remarque (à savoir qu'ils relèvent de la valeur de volonté), conformément à la définition de Katičić citée ci-dessus. En effet, dans les deux premiers énoncés, énonciateur et actant sont une même personne (modalité du vouloir), tandis que dans le troisième (*Platiti, molim* - [*Veillez*] *payer, s'il vous plaît*) énonciateur et actant(s) sont des personnes différentes (deux voire plus, car cet ordre peut très bien s'adresser à un groupe de personnes). Nous ne retiendrons donc pas l'illustration donnée par Barić *et al.* mais nous nous appuierons sur les remarques qu'elle suscite pour préciser les traits syntaxiques marqueurs de la valeur impérative de l'infinifitif. Ainsi que nous venons de le dire, ils s'articulent autour de l'énonciateur et de l'actant :

Valeur :	emploi absolu	copule	datif	énonciateur = actant	énonciateur ≠ actant	signification
infinifitif de volonté	+	-	-	+	-	- procès souhaité (prospectif)
obligation	-	+	+	-	+	- procès suggéré
impératif	+	-	-	-	+	- ordre

L'emploi de l'infinifitif dans l'expression de l'ordre est par ailleurs décrit par Barić *et al.* dans la section consacrée à l'impératif, avec les exemples : *Zatvoriti vrata!* (Fermer la porte!), et *Pokazati vozne karte, molim* ([Veuillez] présenter [vos] billets, svp), ce dernier étant accompagné de l'indication de registre "familier"<sup>16</sup>. Cet emploi en croate revêt un ton péremptoire ou formel : "L'infinifitif en emploi absolu se limite de façon générale aux commandements, mises en garde et instructions. Il relève de la sphère technique et, en dehors d'elle, est ressenti comme brutal et maladroit. C'est pourquoi il n'entre pas dans l'expression littéraire croate soignée"<sup>17</sup>. Ainsi l'indication "familier" accompagnant le deuxième exemple cité par Barić *et al.* (*Pokazati vozne karte, molim* - [Veuillez] présenter [vos] billets, svp) nous semble-t-elle impropre, dans la mesure où un tel énoncé ne peut être prononcé que par une personne exerçant une autorité (par exemple, un contrôleur dans un train). Il ne s'agit donc pas ici de familiarité, mais plutôt d'un manque de savoir-vivre. Il convient d'ajouter que de nombreux exemples de l'emploi de l'infinifitif d'injonction sont donnés dans les instructions d'emploi (*Pritiskom na tipku ON/OFF uključiti uređaj* - Allumer l'appareil en appuyant sur la touche ON/OFF) ou encore dans les recettes (*Tikvicu narezati na tanke kriške* - Couper la courgette en fines rondelles). Notons pour finir que l'infinifitif à valeur d'impératif figure également dans des énoncés négatifs tels que : *Ne parkirati!* (Ne pas stationner !) ou *Ne otvarati!* (Ne pas ouvrir !) ou construits au moyen du verbe défectif *nemoj, nemojmo, nemojte* (Thomas/Osipov 2012 : 334, Barić *et al.* 2005 : 445). Quant à la traduction de ce type d'énoncés, outre l'adéquation à la dimension stylistique, qui peut être atteinte moyennant un choix lexical approprié, il convient de remarquer que l'infinifitif sera volontiers traduit par un impératif dans les situations où l'énonciateur s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs précis, à plus forte raison s'ils sont présents. Le passage à l'impératif aboutit à une équivalence de situation souhaitable dans une perspective traductologique.

### 3. Conclusion

A l'issue de cette étude, dont l'ambition était d'éclairer certains éléments syntaxiques et sémantiques de l'emploi prédicatif de l'infinifitif en croate à la lumière du processus traductif vers le français, nous disposons d'une description syntaxique et sémantique beaucoup plus claire et complète que celle dont nous disposions initialement. Il s'est avéré que l'observation scrupuleuse des constructions syntaxiques garantit une appréhension fiable du sens. Ainsi avons-nous pu mettre en lumière, dans le cadre de l'infinifitif prédicatif en croate,

<sup>16</sup> "Zapovijed se može izreći i infinitivom : *Zatvoriti vrata!* (natpis) - *Pokazati vozne karte, molim* (rzg.)". (L'ordre peut être exprimé également par l'infinifitif : *Fermer la porte!* (panneau) - *Montrer vos billets, svp* (fam)) (Barić *et al.* 2005 : 417). Voir aussi : Raguž (2010 : 369).

<sup>17</sup> «Apsolutna poraba infinitiva ograničuje se uglavnom na zapovijedi, upozorenja i upute. Pripada više tehničkoj sferi i izvan nje se osjeća kao gruba i nezgrapna. Stoga ne ulazi u istančaniji hrvatski književni izraz.» (Katičić 2002 : 156).

une valeur sémantique qui n'avait jusqu'ici pas été prise en compte par les grammairiens de cette langue. Nous aboutissons finalement à une articulation en cinq valeurs, à savoir : représentation, volonté (modalité du vouloir), possibilité (modalité du pouvoir), obligation (modalité du devoir), injonction.

Outre son rôle de révélateur de sens, le processus de transfert vers le français a permis de montrer que, en dépit des apparentes divergences qui ressortent de la liste des fonctions syntaxiques de l'infinitif dans l'une et l'autre langues, les correspondances dans l'emploi de l'infinitif sont nombreuses. Il a également apporté une lumière propre à éclairer les significations en croate qui demandaient à être dégagées. Les énoncés proposés par les deux ouvrages pris ici comme référence (Katičić 2002 ; Barić *et al.* 2005) ont permis de tracer plusieurs pistes de réflexion sur les stratégies probables de traduction de l'infinitif prédicat pour le couple croate-français. Voici donc accompli un pas en avant, mais nombreuses sont les questions qui demeurent ouvertes et suscitent l'intérêt, telles par exemple qu'une étude de corpus, ou encore une recherche sur le choix aspectuel, dont nous espérons qu'elles feront l'objet de travaux à venir.

## Références bibliographiques :

- Babić, Stjepan / Težak, Stjepko (<sup>17</sup>2009). *Gramatika hrvatskoga jezika, priručnik za osnovno jezično obrazovanje*, Zagreb: Školska knjiga.
- Barić, Eugenija *et al.* (2005). *Priručna gramatika hrvatskoga književnoga jezika*, Zagreb: Zavod za jezik instituta za filologiju i folkloristiku, Školska knjiga.
- Grevisse, Maurice / Goosse, André (<sup>15</sup>2011). *Le Bon Usage — Grammaire, langue française*, Paris–Louvain-la-Neuve: DeBoeck - Duculot.
- Guidère, Mathieu (<sup>2</sup>2011). *Introduction à la traductologie*, Bruxelles: De Boeck.
- Katičić, Radoslav (2002). *Sintaksa hrvatskoga književnog jezika* (3. poboljšano izdanje), Zagreb: HAZU, Nakladni Zavod Globus.
- Larose, Robert (1987). *Théories contemporaines de la traduction*, Québec: Presses de l'Université de Québec.
- Mounin, Georges (1963). *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris: Gallimard.
- Raguž, Dragutin (2010). *Gramatika hrvatskoga jezika*, Zagreb: vlastito izdanje.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (2001). *Grammaire méthodique du français*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Sémon, Jean-Paul (1988). *Razblokirivat' ou la biaspectivité préverbée : origine et destin d'une double anomalie*, in: *Revue des études slaves*, Tome 60, Fascicule 3, pp. 567-588.
- Silić, Josip / Pranjković, Ivo (2005). *Gramatika hrvatskoga jezika za gimnazije i visoka učilišta*, Zagreb: Školska knjiga.
- Thomas, Paul-Louis / Osipov, Vladimir (2012). *Grammaire du bosniaque, croate, monténégrin, serbe*, Paris: Institut d'études slaves.
- Vinay, Jean-Paul / Darbelnet, Jean (1977). *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris: Didier.

## Prevođenje predikatnog infinitiva: kada prijevodni proces baca novo svjetlo na izvorni jezik

U ovom članku namjera nam je podrobnije objasniti pojedine sintaktičke i semantičke aspekte predikatnoga infinitiva u hrvatskome jeziku. Također nastojimo pokazati da prijevodni proces, posebice obvezna eksplicitacija, može pomoći jasnijem poimanju mehanizama značenja u izvornome jeziku. Ovaj se rad temelji na usporedbi hrvatskog i francuskog jezika i primjenjuje lingvistički pristup, u duhu proučavanja stilističara komparatista. U prvome dijelu iznosimo kratki pregled funkcija infinitiva u oba proučavana jezika, kojim ukazujemo na sličnosti i razlike između ta dva jezika. Zatim se osvrćemo na predikatni infinitiv u hrvatskome jeziku, posebice na prikaze te funkcije infinitiva u suvremenim hrvatskim gramatikama. Ističemo sličnost sintaktičkih struktura u francuskome jeziku, ali i na semantičke razlike između predikatnoga infinitiva u hrvatskome i u francuskome jeziku. Francuski naime poznaje *infinitif de narration*, *infinitif délibératif*, *infinitif exclamatif* i *infinitif injonctif*, dok prema opisima koji se nalaze u gramatikama hrvatskoga jezika (Katičić i Barić *et al.*) nalazimo sljedeće kategorije: *infinitiv predodžbe*, *infinitiv mogućnosti*, *infinitiv nužde*, te *poticajni infinitiv*. Opisi predikatnoga infinitiva i njegovih semantičkih sadržaja što ih nude hrvatski jezikoslovci unekoliko su nedorečeni, stoga pokazujemo kako detaljno proučavanje sintaktičkih značajki pojedinih struktura ide u prilog rasvjetljavanja njihova značenja, te uspješnijem prijevodu. S druge pak strane, prevođenje struktura koje ovdje proučavamo – jedinica prevođenja – na francuski jezik omogućuje precizniji opis ovoga aspekta hrvatskoga jezika kao i uočavanje više korisnih značajki za uspješan prijevod predikatnoga infinitiva s hrvatskoga na francuski jezik.

*Ključne riječi:* infinitiv, predikatni infinitiv, hrvatski, francuski, modalnost.